

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 31/1 : AUGMENTATION DE L'FFECTIF COMMUNAL "BIBLIOTHEQUES".

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de création d'emplois avec l'aide de l'Etat, j'ai demandé au Ministre de la Culture par lettre du 21 mars 1983 l'aide financière prévue pour le recrutement d'un sous-bibliothécaire.

Dans sa lettre du 22 avril 1983, Monsieur le Ministre de la Culture m'a fait part de son accord de principe pour cette aide.

Les 2 postes existants à l'effectif étant pourvus et afin de me permettre le recrutement d'un sous-bibliothécaire, je vous demanderai de bien vouloir m'autoriser à augmenter cet effectif de :

- 1 poste supplémentaire.

Je mets la question aux voix.

- M. Marcel HOARAU lit l'avis des commissions -

"Affaires Générales et Finances : Favorable."

ADOpte A L'UNANIMITE

Reçu à la Préfecture
le 05/07/1983